

L'EUROPE DE LA DÉFENSE EST-ELLE MORTE ?

Frédéric Mérand

Special Issue, December 2012

Atelier Schuman 2012. Les 20 ans de l'Union européenne, 1992-2012

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1068239ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1068239ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise de droit international

ISSN

0828-9999 (print)

2561-6994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Mérand, F. (2012). L'EUROPE DE LA DÉFENSE EST-ELLE MORTE ? *Revue québécoise de droit international / Quebec Journal of International Law / Revista quebequense de derecho internacional*, 115–122.
<https://doi.org/10.7202/1068239ar>

L'EUROPE DE LA DÉFENSE EST-ELLE MORTE?

Frédéric Mérand*

L'Europe de la défense, ce sont des opérations parfois civiles, parfois militaires, parfois civilo-militaires déployées au nom de l'Union européenne (UE) sur des théâtres de crise, au Tchad, en Bosnie, en République démocratique du Congo, ou encore sur les côtes de Somalie. Il ne s'agit pas d'une armée ou même d'une défense européenne. Des forces nationales sont déployées en contexte multinational, selon des structures assez compliquées, mais toujours sous l'autorité politique de l'Union européenne, donc directement de la Haute représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

Cette définition est celle que donne aujourd'hui l'Union européenne de sa politique de sécurité et de défense commune (PSDC). Il y en a pourtant eu beaucoup d'autres dans l'histoire. L'Europe de la défense est un vieux projet qui date des années 1950. À l'époque, on parlait de Communauté européenne de défense (CED) et l'idée était de réarmer l'Allemagne afin de donner aux pays d'Europe occidentale une force capable de se défendre contre l'Union soviétique dans le contexte de l'OTAN. La CED, qui impliquait une intégration assez poussée des troupes, notamment françaises et allemandes, n'a toutefois jamais vu le jour. Mais l'idée est restée, portée à bout de bras par la France des années 1960 aux années 1980. Il s'agissait alors pour Paris de confier une autonomie stratégique aux Européens en matière de défense, au sein ou à l'extérieur de l'OTAN. Il y avait à l'époque un ennemi, bien sûr, mais il y avait surtout cette idée que les Européens devaient être en mesure de prendre des décisions relativement autonomes par rapport aux Américains. Ce projet gaulliste n'a jamais vu le jour, mais il a donné naissance à un certain nombre d'initiatives symboliques comme la Brigade Franco-allemande en 1998 et l'Eurocorps en 1995.

Dans les années 1990, l'Europe de la défense resurgit de manière plus concrète dans le contexte des négociations entourant l'Union politique devant, selon Paris et Bonn, accompagner l'Union économique et monétaire. Dans le *Traité de Maastricht*¹, elle devient directement associée à l'Union européenne dans le cadre de la Politique étrangère et de sécurité commune. L'idée est alors que les Européens soient capables de déployer des opérations de maintien ou d'imposition de la paix sans le concours des Américains. Le contexte à l'époque est celui de la guerre en ex-Yougoslavie, celle-ci ayant souligné l'impuissance des Européens, mais aussi les divergences de vue entre ceux-ci et les États-Unis. Les Français et les Britanniques demeurent toutefois opposés sur les moyens concrets de créer cette défense européenne, Paris poursuivant le projet gaulliste alors que Londres en craint les effets sur l'OTAN. C'est seulement après l'arrivée au pouvoir de Tony Blair, moins

* Frédéric Mérand, professeur de science politique à l'Université de Montréal et directeur adjoint du Centre d'excellence sur l'Union européenne des universités de Montréal et McGill. *Note* : cet article est la transcription d'une communication présentée à l'Université Laval dans le cadre des Ateliers Schuman le 19 mars 2012. J'ai choisi de conserver la forme orale à l'écrit.

¹ *Traité sur l'Union européenne*, 7 février 1992, JO, C 191/1 à la p 1 [*Traité de Maastricht*].

eurosceptique que ses prédécesseurs, que les Français et les Britanniques s'entendent, à Saint-Malo, en 1998, pour doter l'Union européenne d'une « capacité autonome d'action » en matière de sécurité et de défense. Cette formulation ambiguë permet aux Français de croire en une certaine autonomie décisionnelle, alors que les Britanniques soutiennent l'idée d'une autonomie capacitaire permettant de mieux contribuer à l'OTAN.

I. Les années de dynamisme

La première décennie de la Politique européenne de sécurité et de défense ainsi créée se caractérise par un dynamisme remarquable. On observe d'abord une montée en puissance des organes politico-militaires créés au sein de l'Union européenne, ce qui amène des centaines de militaires des différents États membres à venir travailler à Bruxelles. Ces développements institutionnels du début des années 2000 vont aboutir à l'adoption en 2003 d'une *Stratégie européenne de sécurité*² rédigée par Javier Solana, qui était alors le Haut représentant de l'Union européenne. Cette stratégie donne un corps de doctrine à l'Union européenne en identifiant les menaces que perçoivent les Européens et les moyens qu'ils entendent utiliser pour y répondre. L'année suivante, on assiste à la création d'un autre organe, l'Agence européenne de défense, dont l'objectif est de permettre aux Européens de se doter des capacités militaires qu'ils jugent stratégiques pour conduire leur politique de sécurité. Ceci amène l'Union européenne à s'intéresser au marché de l'armement, une question qui n'était pas nécessairement liée à la politique européenne de défense au départ.

Dans un deuxième temps, plusieurs opérations de gestion de crises plus ou moins importantes sont lancées entre 2003 et 2008. Trois d'entre elles sont significatives : la Bosnie où quelques milliers de militaires de l'Union européenne vont prendre le relai des militaires de l'OTAN pour mettre en œuvre les *Accords de Dayton*; le Congo en 2003 et en 2006, deux missions assez dangereuses, et finalement le Tchad en 2008, probablement la plus controversée. Une activité importante se développe à Bruxelles, mettant en contact les militaires et les diplomates et donnant une certaine visibilité à l'UE; cette activité suscite la crainte à Washington que les Européens soient en voie de s'émanciper de l'OTAN³. Il y a pendant cette période de dynamisme aussi des débats qui ne vont pas toujours aboutir. Mentionnons-en deux. D'abord l'idée que si les Européens doivent se déployer rapidement et considérant que beaucoup d'États membres sont trop petits pour se déployer seuls, il faut créer des groupements tactiques multinationaux. Par exemple, les Scandinaves se mettent ensemble pour créer un « *Nordic Battle Group* » qui leur permettra, s'ils sont appelés à intervenir par exemple en Afrique au nom de l'UE, à le faire de concert. Ces

² CE, *Une Europe sûre dans un monde meilleur : Stratégie européenne de sécurité*, 12 décembre 2003 [non publié au Journal officiel] en ligne : <http://www.consilium.europa.eu/ue/docs/cmsUpload/031208ESSIIFR.pdf>.

³ Seth Jones, *The Rise of European Security Cooperation*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007; Catherine Gegout, *European Foreign and Security Policy: States, Power, Institutions, and American Hegemony*, Toronto, University of Toronto Press, 2010.

L'Europe de la défense est-elle morte?

militaires s'entraînent ensemble, ils ont les mêmes règles d'engagement, les mêmes procédures, etc. Ces groupements tactiques existent maintenant sur le papier, mais ils n'ont jamais été employés⁴. L'autre débat notable, celui sur le quartier général européen, est plus connu dans les médias, en Europe en tout cas. Les Français défendent l'idée depuis plusieurs années que, si les Européens veulent pouvoir intervenir dans le monde, ils doivent se doter de leur propre capacité de planification et de conduite des opérations, donc avoir un QG européen multinational qui ne dépende pas de l'OTAN et qui ne dépende pas non plus des États membres comme la France ou la Grande-Bretagne. La Grande-Bretagne s'objecte à cette idée parce qu'elle juge que la création d'un nouveau QG donnerait l'impression que l'on peut faire des choses sans les Américains, mais surtout que ce serait du gaspillage, et qu'il vaut donc mieux utiliser les QG qui existent déjà en Europe, que ce soit au Mont Valérien en France, à Northwood au Royaume-Uni ou encore à SHAPE, le QG de l'OTAN.

Ces développements institutionnels et ces débats, non ou mal aboutis, vont susciter un grand intérêt de la part des observateurs. Depuis quatre ans, toutefois, on observe un ralentissement du rythme des activités liées à la sécurité et la défense au niveau européen. Premièrement, alors que plus de vingt opérations européennes de gestion de crises ont été lancées de 2003 à 2008, une seule mission a été déployée depuis 2009 et il s'agit d'une toute petite opération de monitoring et d'entraînement des forces africaines en Somalie, composée d'effectifs modestes d'une dizaine de militaires. Deuxièmement, aucune initiative politique n'est venue de Bruxelles ou des capitales pour donner plus de poids à ce qui s'appelle, depuis le *Traité de Lisbonne*, la Politique de sécurité et de défense commune⁵. Troisièmement, et d'une manière plus significative, la France a réintégré le commandement militaire de l'OTAN en 2009. De Gaulle avait, lors du retrait français des structures militaires de l'OTAN en 1966, justifié cette décision en partie par l'ambition que les Européens devraient s'émanciper des forces américaines. C'est une des raisons pour lesquelles ce sont les Français qui ont porté l'idée d'Europe de la défense pendant plusieurs décennies. Sans la France, la politique européenne de sécurité et de défense n'existerait pas. L'annonce par le président français Nicolas Sarkozy que la France va réintégrer le commandement intégré de l'OTAN porte évidemment un coup à la PSDC dans la mesure où son principal promoteur ne semble plus y croire. « Sarkozy l'Américain » enfonce le clou en 2010, en signant avec les Britanniques un traité sur la coopération matière de sécurité et de défense qui vise à rapprocher sur un certain nombre de questions les forces armées françaises et britanniques, y compris sur le nucléaire. Ce traité ne fait pas mention de l'Union européenne, une omission qui aurait été impensable dix années plus tôt⁶.

⁴ Jan Joel Andersson, *Armed and Ready? The EU Battlegroup Concept and the Nordic Battlegroup*, Stockholm, Swedish Institute for European Policy Studies, 2006.

⁵ *Traité de Lisbonne modifiant le traité sur l'Union européenne et le traité instituant la communauté européenne*, 13 décembre 2007, JO, C 306/23.

⁶ Bastien Irondelle et Frédéric Mérand, « France's Reintegration in NATO: The Death Knell for ESDP? » (2010) 19:1 *European Security* 29.

In fine, le bilan semble plutôt négatif une décennie après Saint-Malo⁷. À cet égard, 2011 donne le ton. Cette année-là, les Européens, surtout les Français et les Britanniques, font la promotion d'une intervention militaire en Libye. Dans un premier temps, le ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé, évoque un cadre bilatéral ou européen. Très rapidement les Britanniques répondent que c'est hors de question, les Italiens se joignent au chœur des protestations et, en fin de compte, l'Union européenne ne va jouer aucun rôle dans l'intervention en Libye. Le *Zeitgeist* à ce moment là, c'est de dire que la PSDC ne sert pas à grand-chose. Même si la plupart des capacités utilisées dans *Unified Protector* sont européennes, les Européens préfèrent agir avec l'OTAN plutôt que dans le cadre de l'Europe de la défense⁸.

Partant de ce bilan mitigé, cette communication tente de répondre à deux questions : Pourquoi les choses ont-elles semblé aller rondement dans un premier temps puis s'arrêter dans un deuxième temps? (II) Est-ce vraiment un problème? (III)

II. Le ralentissement de la PSDC

On peut développer un certain nombre d'hypothèses pour expliquer le ralentissement des efforts en matière de sécurité et de défense au niveau européen. S'inscrivant dans un agenda de recherche, cette section esquisse ces hypothèses sans nécessairement les approfondir, mais elle propose quelques pistes pour les vérifier.

La crise économique. Depuis quatre ans, les dirigeants européens sont principalement préoccupés par la crise budgétaire et, par conséquent, l'Europe de la défense n'a pas eu le même attrait qu'elle pouvait avoir au début du 21^e siècle quand les dirigeants se saisissaient de cette question comme l'occasion de faire quelque chose d'important au niveau européen. La seule façon de vérifier cette hypothèse, ce sera de voir si quand la crise sera terminée les efforts reprendront dans le domaine de la sécurité et de la défense.

L'écart entre les capacités et les attentes. Il reste un écart considérable entre les effectifs militaires des différents pays européens et les militaires effectivement déployés en opérations multinationales. C'est une variation sur ce que Christopher Hill a appelé le « *capabilities-expectations gap* »⁹. Beaucoup de dirigeants ont été déçus par la politique européenne de sécurité et de défense et se disent que s'il y a eu beaucoup de *blabla*, beaucoup de symbolique, beaucoup d'institutions créées à Bruxelles et que les résultats sont relativement modestes. Seuls quelques milliers de militaires ont été déployés, les structures sont lentes à réagir, il manque aux Européens beaucoup de capacités, leur efficacité est contestable et, donc, un sentiment

⁷ Anand Menon, « Empowering Paradise: ESDP at 10 » (2009) 85:2 *International Affairs* 227.

⁸ Sarah Saublet, « L'intervention militaire en Libye : le Canada, l'Union européenne et l'OTAN, entre révolution populaire et guerre humanitaire », notes de recherche du Dialogue transatlantique Canada-Europe, (octobre 2011).

⁹ Christopher Hill, « The Capability-Expectations Gap, or Conceptualizing Europe's International Role » (1993) 31:3 *Journal of Common Market Studies* 305.

L'Europe de la défense est-elle morte?

de désillusion face à la PSDC domine, y compris à Paris.

Peut-être ces efforts dans le cadre de l'UE, qui visaient à regarnir le catalogue des forces européennes, n'ont-ils servi à rien. Toutes ces initiatives seraient une perte de temps et d'énergie et les Britanniques avaient raison depuis le début, comme le suggère l'exemple des fameux groupements tactiques jamais déployés.

L'enlèvement en Afghanistan. La Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, c'est-à-dire les puissances militaires de l'UE, sont embourbées en Afghanistan. Cela exige énormément d'efforts pour tous ces pays qui n'ont tout simplement pas les ressources disponibles pour se lancer dans des opérations de gestion de crises « à l'européenne ». Au début du 21^e siècle, les Européens étaient très peu engagés en Afghanistan et ils pouvaient donc envisager ce type d'opérations. Aujourd'hui, même si les Britanniques voulaient engager une opération d'envergure dans le cadre de l'UE, ce qui est peu probable, ils n'auraient tout simplement pas les capacités pour le faire et la même chose est vraie pour les Français. On ne peut qu'essayer de s'imaginer ce qui va se produire au fur et à mesure que les Européens vont se retirer dans les deux-trois prochaines années du théâtre afghan.

L'absence de grande stratégie. Pour Jolyon Howorth, qui a probablement le plus écrit sur la politique européenne de sécurité et de défense, il manque aux Européens une « grande stratégie »¹⁰. C'est-à-dire qu'ils ont mis en place des structures, mais ne savent pas véritablement qu'en faire. Bruxelles peut se permettre un peu de Tchad, un peu de Bosnie, un peu d'Indonésie de temps en temps. Mais pour Howorth, il faudrait que les Européens se donnent une ambition, des objectifs et une doctrine qu'ils utiliseraient ensuite pour définir leur politique de puissance. Evidemment, c'est plus facile à dire qu'à faire puisque entre la vision qu'ont les Français, les Polonais, les Italiens et les Luxembourgeois de la géopolitique, il y a un océan d'incompréhension¹¹. Est-il possible dans un contexte où l'unanimité est requise de développer une grande stratégie européenne sans dépendre de la stratégie américaine? Howorth répond par l'affirmative, mais d'autres sont plus sceptiques. Sur cette question, beaucoup de colloques sont organisés pour développer une pensée stratégique propre à l'Europe. Il y a toutefois loin de la coupe aux lèvres, le temps n'ayant pas entamé les ambiguïtés présentes dès la naissance de la PSDC.

L'absence de leadership. Un présumé coupable dont on a beaucoup parlé, c'est Catherine Ashton. Contrairement à son prédécesseur, Javier Solana, la Haute représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité actuelle ne porte pas beaucoup d'intérêt aux questions de défense. Solana était un ancien secrétaire général de l'OTAN, il aimait beaucoup les questions stratégiques et saisissait toutes les occasions de crise pour convaincre les Européens de s'y investir. À l'inverse, Ashton vient du mouvement antinucléaire britannique et semble éprouver une certaine aversion pour les questions militaires, sans oublier le fait qu'elle est fort occupée par

¹⁰ Jolyon Howorth, « The EU as a Global Actor: Grand Strategy for a Global Grand Bargain? » (2010) 48 :3 Journal of Common Market Studies 455.

¹¹ Christoph Meyer, *The Quest for a European Strategic Culture: Changing Norms on Security and Defence in the European Union*, Londres, Palgrave Macmillan, 2006.

les péripéties bureaucratiques liées à la mise en place du nouveau Service européen pour l'action extérieure. En aurait-il été autrement avec une autre nomination à ce poste? La réponse à cette question pourrait venir plus tôt qu'on le pense, plusieurs capitales, dont Paris, n'ayant pas caché leur déception à l'égard de la Haute représentante¹².

Les préférences nationales. Finalement, il ne semble pas non plus y avoir une grande demande d'Europe au sein des États. Commençons par la chancelière allemande, Angela Merkel. On l'a vu à l'occasion de la Libye, alors que Berlin s'est abstenue au Conseil de sécurité, l'Allemagne est redevenue réfractaire aux opérations extérieures, l'Afghanistan étant une exception. L'Europe de la défense, ce n'est pas trop le truc de Merkel alors que ses prédécesseurs, notamment Schröder, avaient joué un rôle important pour que l'Allemagne se positionne dans le domaine militaire. Quant à David Cameron, le premier ministre britannique, le mot « Europe » lui pose un problème politique face à un parti conservateur de plus en plus eurosceptique. En fait, la Grande-Bretagne a toujours été opposée aux efforts européens en matière de sécurité et de défense, la seule exception ayant été Tony Blair. Avec David Cameron, c'est en quelque sorte le retour à la normale. La coopération militaire ne dérange pas Londres en soi, mais l'OTAN doit primer et le mot « Europe » ne doit jamais figurer dans une déclaration officielle. Enfin, mentionnons Nicolas Sarkozy, qui a eu une conception inconstante de l'Europe et, sur les questions stratégiques, a plutôt cherché à se rapprocher des Américains. L'Europe de la défense étant quelque chose qui ne plaît pas à Washington, il n'y a pas mis de grands efforts. Bien que son ministre de la Défense s'y dise très favorable, il est trop tôt pour juger de l'intérêt de François Hollande en matière de sécurité européenne.

III. L'annonce de la mort de l'Europe de la défense est prématurée

Les hypothèses esquissées ci-dessus permettent de mieux comprendre pourquoi depuis quelques années l'Europe de la défense a du plomb dans l'aile. Mais je voudrais défendre l'argument selon lequel l'annonce de sa mort est tout de même prématurée. Il faut en effet distinguer entre la longue et la courte durée. La plupart des hypothèses que j'ai évoquées dépendent d'individus ou de circonstances particulières, éléments qui n'ont pas vocation à durer éternellement. Pour compléter et nuancer le tableau de l'Europe de la défense, il est intéressant de se pencher aussi sur des facteurs structurels. À cet égard, il me semble que trois facteurs de longue durée nous permettent de faire des prédictions plus optimistes sur l'avenir de l'Europe de la défense : l'ouverture des marchés, les économies d'échelle et finalement les dynamiques d'institutionnalisation.

L'ouverture des marchés. On observe depuis une quinzaine d'années des tentatives d'ouverture du marché européen de l'armement qui sont étonnantes si on se

¹² « UE : la France égratigne les services diplomatiques », *Agence France Presse*, 8 mars 2012.

L'Europe de la défense est-elle morte?

place dans la longue durée de l'histoire militaire des États. Il y a trente ans, il aurait été inimaginable que l'armée française achète autre chose que des Peugeot, des Renault ou des Citroën. Aujourd'hui, il n'est pas rare de voir les soldats français se promener en Ford. Ça n'a rien à voir avec la PSDC, mais tout à voir avec la Commission européenne et ses compétences dans le domaine du marché intérieur, c'est-à-dire l'interdiction d'entraver la libre circulation des biens et des services au sein de l'UE. Depuis trois ans, si du côté du Conseil et de la PSDC on peut dire qu'il ne s'est pas passé grand-chose, ce n'est pas le cas de la Commission européenne. Celle-ci a fait adopter deux directives sur le marché de l'équipement militaire qui ont vocation à ouvrir le marché européen de l'armement de manière assez large¹³. Jusqu'à maintenant, il existait une disposition dans les traités, le fameux article 296 du *Traité instituant la Communauté économique européenne*¹⁴, qui permettait aux États membres de déroger aux règles du marché intérieur dans leurs politiques d'acquisition et ce pour des raisons de sécurité nationale. La Commission européenne a maintenant convaincu les États de limiter considérablement cette exception. Cette évolution va être intéressante à observer dans les prochaines années. On peut faire la prédiction qu'il va y avoir une certaine européanisation, peut-être pas des opérations, mais des équipements, donc de la formation.

Les économies d'échelle. Prenons l'exemple d'un avion de transport stratégique ou d'une munition de précision. Ces équipements coûtent très cher. Si certains pays comme la Grande-Bretagne et la France peuvent parfois encore avoir l'impression qu'ils peuvent se les procurer tout seuls, c'est une ambition impossible pour la très vaste majorité des États membres de l'Union européenne qui n'ont pas les ressources nécessaires. On touche là à la problématique de la mutualisation (*pooling and sharing*), c'est-à-dire que tous les États européens sont l'objet de pressions économiques, sinon politiques, fortes pour acheter des équipements en commun¹⁵. Si les États mutualisent leurs équipements, la question est de savoir qui décide de leur utilisation. Dans le cas de l'Airbus A400M, un centre de commandement européen a été créé aux Pays-Bas qui s'occupe de la gestion de la flotte des A400M achetés par différents pays européens. L'avion est produit par une firme européenne, EADS, dans différents pays européens, il est acheté par plusieurs pays et il est « piloté » par des équipages multinationaux et par un centre de commandement multinational. Ce modèle est susceptible de servir d'exemple dans les prochaines années en ce qui concerne la production et l'emploi d'armement.

Les dynamiques d'institutionnalisation. Avec Stéphanie Hofmann et Bastien Irondele, nous avons essayé de documenter dans quelle mesure les militaires et les diplomates européens entretenaient des contacts directs attribuables à la PSDC¹⁶.

¹³ Catherine Hoeffler, « European Armament Cooperation and the Renewal of Industrial Policy Motives » (2012) 19:3 *Journal of European Public Policy* 435.

¹⁴ *Traité instituant la Communauté économique européenne*, 25 mars 1957, 294 R.T.N.U. 3 (entrée en vigueur : 1^{er} janvier 1958).

¹⁵ Sven Biscop et Joel Coelmont, « Pooling & Sharing: From Slow March to Quick March? », Brussels, Egmont Institute, 2011.

¹⁶ Frédéric Mérand, Stéphanie Hofmann et Bastien Irondele, « Governance and State Power: A Network Analysis of European Security » (2011) 49:1 *Journal of Common Market Studies* 121.

Nous avons découvert que les réseaux institutionnels et sociaux créés au cours de la dernière décennie sont assez denses. Ce n'est pas seulement lié à l'Union européenne mais aussi à l'OTAN : il y a une forte intégration au niveau administratif des militaires et des professionnels de la sécurité d'une manière plus générale. J'estime qu'environ quarante mille militaires ont été en contact plus ou moins étroit avec l'Union européenne depuis sept ans, soit parce qu'ils étaient déployés en mission, soit parce qu'ils travaillent dans leurs ministères sur les questions européennes, soit parce qu'ils avaient été détachés dans un QG multinational. Cette définition est certes assez large, mais quarante mille personnes, ce n'est pas rien. La question ici n'est pas de savoir si l'Europe de la défense produit quoi que ce soit de cohérent ou d'utile – peut-être pas, mais visiblement il y a beaucoup de gens qui y travaillent!

Les événements et les personnes semblent conspirer contre l'Europe de la défense au moment d'écrire ces lignes. Pourtant il y a un certain nombre d'hypothèses plus structurelles qui nous permettent de penser que cette courte durée n'aura pas nécessairement d'effet à long terme. En fin de compte, la question plus générale qui se pose est la suivante : qu'est-ce que l'Europe de la défense? Si c'est seulement une politique qui déploie des troupes à un certain moment, effectivement, ça ne se passe pas très bien en ce moment. Si par contre on s'intéresse à des questions économiques, déjà il y a des développements intéressants qui voient le jour. Et si on s'intéresse aux relations institutionnelles et sociales que les acteurs ont développé les uns avec les autres, on obtient aussi une perspective tout à fait différente. De ce point de vue, il est improbable que la coopération européenne en matière de sécurité et de défense, peu importe dans quel contexte elle prendra place, disparaisse ou s'amenuise dans les prochaines années.